

Le Directeur général

Lille, le 10 juin 2021

Réf : 2021-127-DOS-PPT62-CD
Affaire suivie par Clémence Dussart
Pôle de proximité territorial du Pas-de-Calais
Téléphone : 03.21.60.30.11
clemence.dussart@ars.sante.fr

Madame Valque,

Vous avez déposé auprès de l'Agence Régionale de Santé Hauts-de-France une lettre d'intention en vue de créer une Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) sur le territoire Grand Arras et je vous en remercie.

Suite à son examen en lien avec la caisse primaire d'assurance maladie de l'Artois et les unions régionales des professionnels de santé, j'ai le plaisir de vous informer que votre lettre d'intention répond aux attentes de l'instruction N°DGOS/DIR/CNAM/2019/218 du 09 octobre 2019 portant dispositions et modalités d'accompagnement à proposer aux porteurs de projets des Communautés professionnelles territoriales de santé. A cet effet, l'ensemble des partenaires émettent un avis favorable à la poursuite de votre projet, qui permettra de structurer l'offre de santé ambulatoire et répondre aux besoins de santé de la population du territoire.

Ainsi, votre projet de CPTS est désormais reconnu officiellement en région Hauts-de-France. Afin de le porter à la connaissance des professionnels de santé de votre territoire susceptibles de vous rejoindre, votre projet de communauté professionnelle territoriale de santé fera l'objet d'une communication sur le Portail d'Accompagnement des Professionnels de Santé (www.hauts-de-france.paps.sante.fr) et le site de la CPAM.

Pour vous aider dans les suites de votre projet de CPTS, les services de la Direction de l'Offre de soins, accompagnés de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et des URPS, reprendront contact avec vous dans les meilleurs délais. L'objectif de cette prochaine étape sera de valider le périmètre géographique et les analyses et orientations proposées dans votre lettre d'intention, avec l'ensemble des professionnels de santé de votre territoire, et de lancer la phase d'élaboration du projet de santé de votre CPTS.

Je vous prie d'agréer, Docteur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le directeur général de l'ARS et par délégation,


Le directeur de l'offre de soins

Pierre BOUSSEMART

Madame Hélène VALQUE
Pharmacien
61 rue de la république
62217 BEAURAINS